et d'un enfant, il a bridé les ardeurs des curés de villages et des paysans.

» Au moment d'une entente, ces forces coagulées par Rome seraient un boulevard en faveur des institutions contre les forces et les embûches d'en bas. Le gouvernement serait assez fort pour maintenir dans le loyalisme les hautes classes. Quant au peuple, la rentrée des soldats non payés et mourant presque de faim ne contrebalancerait-elle pas les forces centrifuges?

» Tel est, à l'heure qu'il est, l'état de la question. Léon XIII et les pacificateurs *ont réussi à créer non seulement* un courant favorable à l'armistice, mais un commencement d'exécution. Au point de vue européen, nous ne pouvons qu'applaudir à ces amphictyonies si nobles et si généreuses. L'Angleterre et l'Allemagne se montrent si prêtes à profiter des suites naturelles de la guerre, que nous devons souhaiter que ce travail de pacification aboutisse. Ce qui est en cause à l'heure présente, ce n'est plus seulement l'avenir de l'Europe et des États-Unis, c'est la paix du monde. Si Léon XIII, malgré les obstacles, parvient à préparer la voie d'un armistice, il aura bien mérité et des États-Unis et de l'Espagne et du monde. »

TIBER.»

LA GUERRE

Les engagements autour de Santiago

Nous recevons les dépêches suivantes, qui confirment, en les complétant, les premiers renseignements reçus sur les diverses opérations qui ont lieu sur la côte de Cuba. Nous les reproduisons en indiquant leur origine :

Madrid, 25 juin. — Un télégramme officiel du général Blanco dit que trois cents Américains ont attaqué les forces espagnoles à Siboney et à Sarillo. Les Espagnols ont eu trois morts et trois blessés.

Les Américains ont ensuite attaqué le campement du général Rubin. Les Espagnols les ont repoussés en leur infligeant des pertes, les ont poursuivis avec un feu bien nourri et leur ont pris leurs munitions et des effets d'habillement.

Rien de nouveau du côté des Espagnols. Devant Aguadores, se trouvent vingt-cinq bateaux. Deux bâtiments américains ont canonné Casilda, où ils ont causé de légers dégâts.

New-York, 25 juin. — On télégraphie de l'aviso de la presse au large du Jaragua, vendredi :

« Ce matin, quatre pelotons du 1er régiment de cavalerie, quatre du 10e régiment, huit de la cavalerie irrégulière américaine, en tout un peu moins de 1,000 hommes, ont attaqué une force de 2,000 Espagnols dans les fourrés, à cinq milles de Santiago. Les Espagnols ont été obligés de battre en retraite et de se retirer jusque dans la ville.

» Les Américains ont laissé trente morts sur le champ de bataille et ont eu 50 blessés, y compris six officiers. Il est probable que dix des blessés succomberont à leurs blessures. Douze cadavres espagnols ont été trouvés dans les fourrés, mais les pertes des Espagnols sont évidemment beaucoup plus considérables.

» Le général Young commandait la cavalerie régulière, le colonel Wood dirigeait les opérations de la cavalerie irrégulière. Réguliers et irréguliers ont attaqué presque en même temps. Le combat a duré une heure. Les Espagnols ont commencé de fuir, ils avaient l'avantage du nombre et de la position, mais ils ont été obligés de se replier.

» Les Américains ont emporté d'assaut un blockhaus autour duquel les Espagnols ont fait une dernière résistance. Ces derniers ont été obligés de repasser les collines.

» La cavalerie américaine ayant reçu des renforts, occupe actuellement une position aux portes mêmes de Santiago. D'autres troupes iront la rejoindre. On prépare un assaut final. »

La situation à Manille

On télégraphie de Washington au *Daily Mail* qu'on estime au sujet de la situation à Manille que l'amiral Dewey a le droit absolu d'empêcher les vaisseaux des autres puissances de débarquer leurs marins.

Un vaisseau à turbines

Le Daily Mail se dit informé que le gouvernement britannique, pour essayer le système des turbines comme moteurs pour les vaisseaux de guerre, a donné l'ordre de construire un vaisseau pouvant défier toute rivalité.

Ce vaisseau devra filer trente-cinq nœuds à l'heure et sera, par conséquent, le plus rapide. Il recevra le nom de *Viper*.

Un nouveau combat

Madrid, 25 juin. — Une dépêche officielle annonce qu'aujourd'hui, les troupes du général Linares ont été de nouveau attaquées par les Américains sur les hauteurs de Sevilla.

Après un violent combat, les Américains ont été repoussés en subissant de nombreuses pertes. Les Espagnols ont eu 7 morts et 27 blessés. Les Espagnols ont retiré leur matériel des positions exposées au feu de l'escadre qui, on le sait, continue à bombarder la côte. Le débarquement des armes d'invasion continue.

Les pertes des Américains

Washington, 25 juin. — La première dépêche du général Shafter est ainsi conçue :

« *Baguiri, 24 juin.* — Le général Wayler annonce que les pertes des Américains, pendant le combat de ce matin, sont d'environ 20 tués et 40 blessés.

» Les Espagnols occupaient une position fortement retranchée au sommet de hautes collines.

» La fusillade a duré environ une heure. L'ennemi a été délogé de la position qu'il occupait et maintenant occupée par les troupes américaines.

» Les Espagnols se sont retirés vers Santiago ».

LETTRE DE BELGIQUE

(*Correspondance particulière*)

La représentation proportionnelle. — Un mouvement dans la presse catholique. — Les iniquités et le danger du système majoritaire démontrés par les dernières élections législatives. — Les adversaires de la réforme. — *Le système du découpage des arrondissements.* — La combinaison du « Journal de Bruxelles ». — L'attitude du cabinet. — La représentation proportionnelle et le parti démocratique-chrétien

Bruxelles, 24 juin. — A la fin de ma lettre de la semaine dernière je vous disais un mot de la campagne en faveur de la représentation proportionnelle que les dernières élections ont provoquée dans une partie de la presse catholique et libérale.

Les élections ont encore augmenté d'une unité notre formidable majorité à la Chambre. Mais cette majorité, elle n'a été en partie conquise qu'avec l'appui des libéraux qui, aux scrutins de ballottage, placés entre le mal socialiste et le mal « clérical », se décident pour celui-ci par instinct conservateur. Seulement, je vous l'ai déjà fait ressentir, les libéraux se lassent d'assurer toujours la victoire de leurs adversaires « cléricaux », et, par exaspération, par dépit, en viennent de plus en plus à voter pour des socialistes, se faisant, d'ailleurs, ce raisonnement que ne manque pas de sens : la majorité catholique nous refuse la représentation proportionnelle, qui nous rendrait utiles à la vie parlementaire ; travaillons à menacer cette majorité elle-même de façon à ce que les catholiques éprouvent rapidement la nécessité de recourir à la proportionnelle pour se ménager eux mêmes un contrepoids. Et votons donc pour les candidats de l'opposition, quelle que soit leur couleur.

Remarquez que les socialistes ont soin de favoriser cette manœuvre en proposant aux libéraux des alliances sur la base de la représentation de la représentation proportionnelle.

***

La situation, quant à la proportionnalité des électeurs et des élus de chaque parti, est la suivante, si l'on fait le calcul d'après les résultats des dernières élections à la chambre :

Les catholiques, avec un total approximatif de 404,000 suffrages, ont obtenu 86 sièges ; ils ont perdu 1894 gagné, dans les arrondissements où il y avait élection le mois dernier, environ 42,000 voix et 4 sièges.

Les socialistes ont, avec un total de 284,000 voix, obtenu 32 sièges, et, sur les élections de 1896, ils perdent 1 siège, tandis qu'ils gagnent 36,000 voix !

Les pauvres libéraux, qui ont réuni 254,000 voix, n'ont obtenu que 33 sièges ; et ils ont le moins nombre de représentants qu'ils aient jamais eu, quoiqu'ils aient perdu 44,000 voix.

En définitive, aux dernières élections, il a fallu 8,894 voix pour créer un député socialiste, 11,322 voix pour créer un député catholique, 70,636 voix pour créer un député libéral.

Ces chiffres ne frappent pas suffisamment vos yeux l'iniquité du système majoritaire, en même temps que la disproportion de la majorité parlementaire actuelle avec les forces du parti sur lequel elle s'appuie ?

A propos de ce dernier fait, le *Journal de Bruxelles*, qui a donné le signal de la nouvelle levée des boucliers en faveur de la Représentation proportionnelle dans la presse catholique, écrit :

« Quel fait, pour que la majorité actuelle, qui est de 72 voix, se réunisse tout un ballon en baudruche ? Un caprice des électeurs volant à droite et à gauche sur la liste socialiste, un caprice des démocrates-chrétiens, refusant comme en 1896 de se rendre avec les libéraux, et, en outre, contrariant les catholiques aussi bien tout, et cela suffit pour que des voix de plus que les leurs aient au premier tour, pu les faire élire dans la majorité. C'est-à-dire que notre majorité est à la merci de nos adversaires. »

***

Le régime actuel — liste de liste avec système majoritaire — n'est, d'ailleurs plus défendu par aucun journal aujourd'hui.

Mais certains préconisent comme remède aux injustices et inconvénients de ce régime la simple substitution du scrutin d'arrondissement au scrutin de liste. Dans la presse catholique, le *Courrier de Bruxelles*, les journaux d'Anvers, de Bruges, notamment, appuyent cette opinion. Dans la presse anticléricale, il n'y a guère qu'un journal qui la défende, la *Chronique*, de Bruxelles.

Tâchons faire ressortir combien le remède dont il s'agit serait vain ? Il n'aboutirait qu'à multiplier l'iniquité du système majoritaire en raison directe de la multiplication des circonscriptions. On n'élirait plus qu'un député ou sénateur par circonscription, mais ce député ou sénateur pourrait toujours être le mandataire de la moitié plus un des électeurs, tandis que la moitié moins un n'aurait pas de représentant au Parlement. Des iniquités additionnées n'ont jamais formé une équité.

De plus, l'application de ce système exigerait la division de chaque arrondissement actuel en de nombreuses circonscriptions, le nombre des députés et sénateurs ne pouvant être arbitrairement fixé puisqu'il dépend de la Constitution. Quelle œuvre délicate que ce remaniement ! Je ne crains pas de dire que pas un cabinet n'oserait en prendre la responsabilité. On peut, en effet, assurer une façon à peu près certaine, à un parti, telle ou telle circonscription selon la façon dont on la délimite. Le gouvernement qui prendrait l'initiative du « découpage, » quelque impartialité qu'il y mette, sera toujours suspect de favoriser son parti. Il faudrait, pour qu'il en fut autrement, que le découpage se fît avec le concours impartial de *tous les partis*, par l'accord des divers groupes parlementaires. Et cela, on ne l'obtiendra jamais, chaque parti étant, naturellement, instinctivement poussé à vouloir une délimitation de circonscriptions qui lui soit favorable.

Le *Courrier de Bruxelles* est hostile au découpage, s'il faut l'en croire, par principe philosophique :

« L'idée de la R. P., explique-t-il, est essentiellement une idée libérale. Elle place l'erreur et la vérité sur le même pied et accorde à toutes les opinions, même les plus fausses, le droit de se manifester au même degré. »

Dans ces conditions, ce n'est pas à la représentation proportionnelle que le *Courrier* devrait s'en prendre, mais à la Constitution, qui a accordé aux opinions fausses le droit de se manifester et qui a établi le régime parlementaire. La représentation proportionnelle a justement pour but de nous affranchir, nous catholiques, des ballottages, qui nous mettent souvent en présence de deux erreurs également fausses, l'erreur libérale et l'erreur socialiste, et qui nous contraignent à choisir entre ces deux erreurs, à faire triompher l'une d'elles.

Remarquez aussi que le *Courrier* n'est pas du tout hostile à la représentation de l'erreur libérale au Parlement ; il veut que les catholiques et les libéraux s'entendent, forment des listes communes pour arriver les uns et les autres aux Chambres en passant sur le corps des socialistes. Il nous propose de pactiser avec les représentants de l'erreur. O logique !

***

En vérité, l'une des raisons pour lesquelles le *Courrier*, à la suite de M. Woeste, est hostile à l'établissement de la représentation proportionnelle, c'est que celle-ci assurerait aux démocrates chrétiens des sièges dans beaucoup d'arrondissements.

Quant aux députés qui n'en veulent pas, beaucoup ont, pour cela, la même raison, et presque tous en ont une autre : ils font partie d'une députation d'arrondissement *homogène au point de vue de la couleur politique* ; cette députation cessant forcément d'être homogène avec la représentation proportionnelle, ils ne sont pas sûrs qu'ils ne seraient pas sacrifiés.

C'est là le grand obstacle au ralliement de la majorité de la droite à la réforme proportionnaliste.

Le *Journal de Bruxelles* veut qu'on essaye de le tourner plus ou moins. Il propose pour cela de n'appliquer d'abord la réforme que partiellement, en étendant aux élections législatives le régime des élections communales : les candidats qui obtiendraient la majorité absolue seraient déclarés élus ; mais, s'il n'y avait pas de majorité absolue, la repartition des sièges se ferait, sans ballottage, selon le principe proportionnaliste, en admettant encore cette restriction que les listes qui n'auraient pas réuni au moins le tiers des voix ne seraient pas admises à la répartition.

Dans ces conditions, les situations acquises auraient beaucoup plus de chances de se maintenir.

La presse n'a pas fait trop mauvais accueil à l'idée du *Journal de Bruxelles*. La presse libérale ne pouvait, évidemment, s'y rallier carrément, puisque le système préconisé profiterait surtout aux *arrondissements catholiques*, dans beaucoup desquels les « anticléricaux » auraient peine à atteindre le minimum du tiers des voix. Mais on sent bien que les libéraux seraient fort heureux encore de subir ce régime, qui leur serait tout de même beaucoup plus favorable que la situation actuelle.

***

Je crois savoir que le chef du cabinet serait assez disposé à admettre cette combinaison ; et, sans doute, parviendrait-il à y rallier son collègue de l'intérieur, qui a toujours passé pour plus hostile que lui à l'idée de la Représentation proportionnelle.

Pour moi, je souhaite ardemment que le principe de la représentation proportionnelle triomphe sans tarder sur le terrain des élections législatives comme il a triomphé déjà sur le terrain des élections communales.

Ce régime continuerait à assurer au parti catholique, qui dispose de la majorité dans le pays, la majorité au Parlement, sans l'obliger à passer sous les fourches caudines où ses adversaires le guettent dans les ballottages. Et le disposant de mériter, dans un but d'intérêt électoral, les faveurs du libéralisme doctrinaire, il se placerait sur un terrain où peut se maintenir et se consolider l'union de la bourgeoisie catholique avec la classe ouvrière catholique, l'union des populations urbaines avec les populations rurales.

La *réforme proportionnaliste* est un des points principaux du programme du parti démocratique chrétien de Belgique. Je sais qu'elle a souvent aussi fixé l'attention des démocrates chrétiens de France en même temps que des républicains libéraux. C'est pourquoi j'ai cru bien faire de vous entretenir un peu longuement du regain de propagende qui se fait en ce moment en sa faveur en Belgique.

UN LEGS DE TROIS MILLIONS

Marseille, 25 juin. — M. Adolphe Estier, vice-président de la commission des hospices, vient d'être avisé qu'une somme de trois millions a été léguée aux hôpitaux marseillais. Le testateur est un riche propriétaire de Marseille bien connu, M. Louis Salvator, décédé à Paris, le 9 juin courant, à l'âge de soixante et un ans.

M. Salvator habitait ordinairement notre ville où il avait la plupart de ses parents. Il demeurait au moment de sa mort au numéro 12 du boulevard de Rome. Ses obsèques eurent lieu à cette adresse le 15 juin.

Le testament déposé chez un notaire de notre ville vient d'être ouvert. Divers legs sont affectés à la femme, aux parents et aux serviteurs du défunt ; mais la plus grosse partie de la fortune de M. Salvator, trois millions environ, est destinée à nos hôpitaux.

Le testateur a imposé à la commission administrative l'obligation d'affecter une bonne partie de la somme à la construction d'un nouvel hôpital.

Nouvelles du Jour

Un acte de dévouement accompli, à Paris par M. G. Leygues, député

Paris, 25 juin. — Ce soir, à sept heures un quart, place de la Concorde, un cheval de fiacre, effrayé par un automobile, se jeta sur un autre fiacre avec une telle violence que cochers et voyageurs furent projetés à terre, puis poursuivant sa route, il eût causé les accidents les plus graves, lorsque M. Georges Leygues, député, qui sortait de la Chambre, se jeta à la tête de l'animal affolé et après avoir été traîné une vingtaine de mètres, parvint à le maîtriser. Ni les voyageurs ni le courageux député n'ont été blessés, mais un des cochers a été relevé vomissant le sang. Son état paraît grave.

L'affaire Zola devant la cour d'assises de Seine-et-Oise

Paris, 25 juin. — C'est le lundi 18 juillet que viendra l'affaire Zola devant la cour d'assises de Seine-et-Oise, qui aura à juger auparavant douze autres causes.

Un grand incendie à Amiens

Amiens, 25 juin. — Un incendie a détruit ce soir les magasins et ateliers de MM. Lefèvre-Caillot, confectionneurs en gros, rue des Jacobins.

Tout a été détruit, immeuble et marchandises ; ces dernières se trouvaient en quantités très importantes. La maison occupait 500 ouvriers. Les dégâts sont très considérables.

Une femme assassinée à Foix

Foix, 25 juin. — Mme veuve Dupuy, âgée de 67 ans, a été trouvée ce matin assassinée dans la maison qu'elle habitait rue du Château. Elle a reçu huit coups de couteau dans le dos ; sa figure était tuméfiée et meurtrie.

Le vol a été le mobile du crime. Les armoires ont été forcées et pillées. Une enquête est ouverte.

Des indices permettent de croire à l'arrestation prochaine de l'assassin.

L'anniversaire de Solférino

Orléans, 25 juin. — Il y a trente-neuf ans, le 765 se couvrait de gloire à Solférino et méritait de voir son drapeau décoré de la croix de la Légion d'honneur. Le régiment a célébré hier l'anniversaire de cette journée glorieuse. Hier matin, le colonel Amyot a passé la revue du régiment auquel il a présenté le drapeau dans les plis duquel étincellent les noms de Ulm, Friedland, Iéna, Solférino. Il a rappelé aux jeunes soldats les grandes idées d'honneur, de loyauté, de fidélité qu'incarnait le drapeau, et les a exhortés à se préparer dès maintenant à devenir de bons soldats en cas de guerre.

A huit heures, une messe a été célébrée dans l'église Saint-Paterne, pour les soldats du corps morts pour la patrie. Mgr Touchet, évêque d'Orléans, qui, dans quelques jours, ira à Notre-Dame le panégyrique de Mgr Affre, a prononcé une allocution dans laquelle il a rappelé les glorieuses origines du 765, et qu'il a terminé par un vibrant éloge de l'armée française, « le plus, a-t-il dit, nous avons de plus cher au monde. »

La révocation de M. Reinach

L'*Agence Havas* communique la note suivante :

« Rome, 23 juin. — D'après l'avis unanime du conseil d'enquête réuni pour statuer dans l'affaire Reinach et sur la proposition du général Billot, ministre de la guerre, M. Joseph Reinach, capitaine dans l'armée territoriale, a été révoqué de son grade par décision présidentielle en date de ce jour. »

Le cinquantenaire de la mort de Mgr Affre

Paris, 25 juin. — Le trésor de Notre-Dame vient de s'enrichir d'une relique qui complétera les souvenirs se rattachant à la mémoire de Mgr Affre.

Cette relique est le chapelet de l'archevêque martyr. Précieusement conservée dans la famille Duchenne depuis 1848, elle a été remise par Mme Duchenne à Mgr de l'Escaille, doyen du chapitre de l'église métropolitaine, pour être déposée au trésor de Notre-Dame à l'occasion du cinquantenaire de l'illustre prélat.

Mme Boulanger

L'*Express de Mulhouse* annonce que la veuve du général Boulanger séjourne actuellement à Strasbourg.

Elle est arrivée dans cette ville, il y a deux jours, avec sa fille, mariée au capitaine Driant.

Les élections allemandes. — Les ballottages à Berlin. — Triomphe des libéraux sur les socialistes

Berlin, 25 juin. — Voici les résultats des ballottages à Berlin.

Première circonscription : M. Langerhaus, libéral, 8,374 voix, élu ; M. Pointzsch, socialiste, 3,968 ; 2e circonscription : M. Kreitling, libéral, 28,880 voix, élu ; M. Fischer, socialiste, 28,681 ; 3e circonscription : M. Heine, socialiste, 12,765 voix, élu ; M. Langerhaus, 11,411 ; 5e circonscription : M. Iwick, libéral, 10,989 voix, élu ; M. Schmidt, socialiste, 10,935.

Les socialistes perdent donc trois sièges à Berlin. Leur échec produit une grande impression et l'on commente beaucoup ces résultats dus à la coalition des partis de l'ordre.

Les résultats de la province confirment l'échec relatif des socialistes qui perdent les sièges de Stettin, Brandebourg, Dortmund et Solingen. Les socialistes conservent le siège de Mannheim et gagnent celui de Darmstadt.

Les libéraux ont profité de la coalition de tous les partis contre les socialistes. Ils ont déjà obtenu 28 sièges. Parmi les libéraux élus sont MM. Richter, Lenzmann et Munckel.

Le fameux antisémite Ahlwardt est élu contre le candidat agrarien.

Les socialistes sont élus à Lœbau, Dresde, Zittau, Pforzheim et Halle. M. Tutzmer, socialiste, est élu à Breslau ; M. Zubeil, socialiste, est élu à Teltow.

A onze heures du soir, 54 résultats électoraux sont connus. Sont élus : 5 conservateurs, 1 membre du parti de l'Empire, 5 membres du centre, 1 membre du parti de la réforme, 9 nationaux libéraux, 4 membres de l'union libérale, 15 membres de l'union libérale démocratique, 11 socialistes, 1 antisémite.

TIRAGE FINANCIER

Bons de l'Exposition de 1900

Paris, 25 juin. — Le numéro 5,620, série 161, gagne 100,000 fr.

Le numéro 6,948, série 26, gagne 10,000 fr.

Les numéros 189, série 212, et 2,573, série 191, gagnent 5,000 fr.

Les cinq numéros 1,228, série 264 — 9,484, série 318 — 594, série 190 — 7,237, série 300 — 55, série 39 gagnent chacun 1,000 fr.

LE SALON DE 1898

et les Artistes du Nord

(CINQUIÈME ARTICLE)

Dans la salle 27 quelques bonnes toiles que nous avons notées : *A la santé du chef* de M. Brunery, composition traitée avec énormément de brio, coloration très chatoyante ; *Les noces d'or* de Mlle de Coninck d'une émotion communicative ; *Berger et moutons sur les dunes*, d'un peintre américain M. Gaylord Truesdell ; *L'arrestation de Condorcet* inspirée à M. Benoit-Lévy par le récit de Michelet ; et enfin le *Tissage en Alsace*, intérieur ouvrier très soigneusement étudié par M. Zwitler.

Salle 29. — M. Francis Tattegrain nous offre dans l'*Épave* un sujet impressionnant. La mer s'étale houleuse dans un lointain profond : l'orage est à peine calmé, le ciel roule encore de gros nuages noirs ; sur la grève un cadavre amené par la vague et déjà les oiseaux de proie tournoient autour de cette épave humaine. Le tout est enveloppé dans ces tons gris qui répondent bien à la tristesse de la scène.

La Procession de M. Charles Duvent : grand triptyque reproduisant une procession à Bruges. Les personnages, groupés avec art, se détachent agréablement sur un joli paysage.

M. Albert Wollet, le peintre valenciennois, a envoyé, cette année, deux grandes toiles ; en voici une : *Calme*, le soleil couchant dore la cime des grands arbres sous lesquels s'abritent des moutons : c'est plein de charme et très décoratif.

Citons aussi le portrait de Mme Demont-Breton par M. Franzini d'Issoncourt, et le *Retour des manœuvres*, consciencieusement observé, de M. Georges Scott.

Où ?.. Là !. c'est le titre d'une amusante toile de M. J. Denneulin. Dans le jardin d'un presbytère de campagne, par un temps de neige, le bon curé, le fusil sous le bras, est à la recherche du lièvre qui vient lui manger ses choux. La vieille servante sert de rabatteur. « Où est-il ? — Là ! » L'anecdote est traduite avec humour.

Citons aussi le portrait de Mme Demont-Breton par M. Franzini d'Issoncourt et le *Retour des manœuvres*, consciencieusement observé, de M. Georges Scott.

— En suivant le côté droit de l'Exposition des Artistes Français nous avons d'abord la salle Cormon dont nous avons déjà dit quelques mots, puis nous pénétrons dans la salle 4.

Cette salle renferme plusieurs grandes toiles. Il en est une qui nous a plu pour le parfum de poésie qui se dégage de cette composition. Elle s'intitule *Un dimanche — Enfants de Marie*, de M. Henri Guinier. Des jeunes filles en robe blanche se promènent deux à deux dans les sentiers coupés à travers les moissons verdoyantes. Comme cadre un frais et lumineux paysage de printemps. L'ensemble est fait dans une tonalité harmonieuse qui repose le regard.

La Muse du bois, de M. Ernest Laurent, composition allégorique : la lumière crépusculaire qui l'enveloppe contribue à lui donner un cachet mystérieux.

Nous notons également un portrait de deux jeunes garçons par M. Paul-Alexandre Leroy et un frais et transparent paysage de M. Adrien Jourdeuil, *Le matin au bac de la Rottandière*.

Salle 6. — Autre portrait, fort élégamment traité, par Mlle Laura Le Roux, et, dans le genre archaïque ou documentaire, *Un été du roi à Rouen au XVIIe siècle* de M. Adolphe Grison et le *Jubilé de la reine d'Angleterre à Westminster* de M. William Lockart.

Là se trouve une toile très remarquée de M. Gérôme, *Femmes au bain*.

La salle 8 est presque exclusivement consacrée aux portraits parmi lesquels prime une œuvre exquise de délicatesse et de fini qu'on doit au maître Hébert.

Une autre à citer : *Portrait de Whip* par M. Hermann Léon.

Nous trouvons cependant aussi d'attrayants paysages, tel le *Soir aux bords de l'Ain* de M. Louis Japy, et une délicieuse fantaisie, *Charmeuse*, de Mlle Laura Le Roux.

Nous signalons, pour la curiosité, *Les buveurs de sang* de M. J. Gueldry, scène de réalisme assez peu attrayante du reste.

La salle 10 a été appelée la salle des Lienner. Le grand artiste qui a réellement idéalisé le nu a produit cette année une œuvre qui lui a valu la médaille d'honneur : *Le Lévite d'Ephraïm et sa femme morte*. Au premier plan, le cadavre d'une jeune femme dont la mort n'a pas défiguré encore les lignes si pures ; à l'arrière-plan le lévite abîmé dans sa douleur devant les restes de sa bien aimée. Et tout cela est traité avec une noblesse et un sentiment qui se retrouvent toujours d'ailleurs dans les productions du maître alsacien.

(*A suivre*). DE L'EPINETTE.

CHOSES ET AUTRES

Le peintre Vermillion est de ceux qui affirment, et qui prouvent, qu'il y a des années où l'on n'est pas en *train*.

— J'ai décidé, disait-il à un ami, de ne rien faire de tout l'été.

— Oui, mais, je te connais, réplique l'ami... Tu n'auras peut-être pas le courage de tenir parole !

***

Sur le pont d'un steamer allant de Douvres à Calais.

Un monsieur s'approche d'un autre passager et, ne sachant comment engager la conversation :

— Monsieur traverse la Manche ?

L'autre, froidement :

— Et vous aussi, probablement ?

BOUCAU-CYCLIST
SUR ACIER

5, Rue Pierre-Motte, 5, ROUBAIX

UNE INSTALLATION UTILE

A ROUBAIX

Nous venons d'être mis au courant d'une nouvelle qui intéresse, au plus haut point, notre industrie locale, et nous nous empressons de la faire connaître, persuadé que les industriels de notre ville l'apprendront avec plaisir.

Il s'agit de la fondation à Roubaix d'une importante maison de construction en fer pour bâtiments.

Voilà une heureuse inspiration dans une ville comme la nôtre, où les bâtiments industriels s'érigent nombreux chaque année.

Cette nouvelle sera bien accueillie par ceux des Roubaisiens qui s'adressaient aux constructeurs de villes voisines pour la livraison de poutres, planchers, charpentes, ponts et passerelles.

La création d'un établissement de ce genre, qui complète notre industrie, est une excellente chose ; tout le monde félicitera les intelligents entrepreneurs, MM. Grau et Ducoulombier, qui ont eu l'idée de cette belle installation, qui s'imposait à Roubaix.

Un Roubaisien.

Chronique Locale

ROUBAIX

BATTUS ET PAS CONTENTS. — Décidément, les collectivistes sont de bien mauvais joueurs !

Battus à Roubaix, battus dans le septième bureau, battus, jeudi, à la Chambre, ces bons doctrinaires font trop voir qu'ils ne sont pas contents.

Leurs organes, parisiens ou locaux, ragent, fulminent, tonnent, écument. Avec un touchant ensemble, ils déversent, depuis deux jours, sur tout ce que nous aimons et respectons un flot continu d'injures et de grossièretés.

Mais, direz-vous, peut-être, vous ne voulez cependant pas que les vaincus chantent victoire ou qu'ils fassent risette aux vainqueurs ?

Non sans doute, mais il y a certainement une façon à la fois plus adroite et plus digne de dissimuler son dépit.

La courtoisie et la bonne humeur, même en faible partie, ne seraient pas déplacées dans la violente polémique que la séance de jeudi a ouverte.

D'ailleurs, les collectivistes ont le tort de s'en prendre à leurs adversaires politiques des défaites qu'ils supportent si mal. Si, après les avanies répétées de ces derniers temps, ils viennent encore d'essuyer un sanglant affront, la faute en retombe, toute entière, sur l'ex-représentant de Roubaix. Pourquoi, à la suite de l'écrasement du 8 mai dernier, M. Jules Guesde n'est-il pas retourné, de suite, à ses chères études comme le lui conseillaient les électeurs ?

Il aurait alors fait une retraite, sinon très honorable, du moins suffisamment digne.

La légende du « pontife », du « grand prêtre », de l' « apôtre » du collectivisme, se serait perpétuée parmi les fidèles, dans l'ex-ville sainte.

Mais dans son incommensurable orgueil, le secrétaire général du Parti ouvrier français n'a pu se faire à l'idée qu'un homme de sa valeur allait être exclu du Parlement.

Une sorte de nostalgie de la Chambre s'est emparée de son esprit et, trompé par ses amis qui lui promettaient le succès, il a cherché par tous les moyens possibles à faire invalider l'élection de son heureux concurrent.

On sait de quelle façon piteuse il a échoué, et comment M. Jules Guesde est sorti de cette affaire, battu trois fois.

Jeudi dernier, en même temps qu'un discours plein de bon sens, de sincérité et de courage, révélait à la Chambre la remarquable valeur de M. Eugène Motte, les finasseries et les violences de M. Millerand portaient, sans le vouloir sans doute, le dernier coup à la réputation politique de M. Jules Guesde.

Le « prophète » aux idées géniales, aux vues transcendantales, aux conceptions mondiales, a disparu et il ne reste plus, devant les fidèles désolés, qu'un de ces hommes, sans grand prestige, que le suffrage universel a rejetés comme inutiles et qu'on appelle dédaigneusement des blackboulés.

LOUIS ROBICHEZ.

La société des « Prévoyants de l'industrie et du commerce roubaisiens » vient, depuis quelque temps, de voir le nombre de ses adhérents considérablement augmenté. Après plusieurs conférences faites par son zélé président, à l'usine Dubar-Delespaul, rue d'Alger, sur le but poursuivi par la société et les avantages qu'elle offre à ses membres, cent dix huit ouvriers et ouvrières de cet établissement ont donné leur adhésion et les patrons ont suivi l'exemple donné précédemment par MM. Heyndrickx-Noaillard et Cie, D'Halluin-Lepers frères, Eloy-Duvillier fils, Renault-Bayart frères, Wibaux-Motte fils, Toulemonde-Destombes, Lemaire et Dillies, etc., en s'engageant à payer pour leurs ouvriers le tiers des cotisations prévues par les statuts des « Prévoyants de l'industrie et du commerce roubaisiens ».

Cette société a enregistré aussi de nouvelles et récentes adhésions de membres honoraires perpétuels avec un versement unique de deux cents francs : MM. Lestienne frères et fils, Cavrois-Mabieu, Bossut père et fils, Auguste Florin et fils, Auguste Lepoutre, Emile et Paul Toulemonde, Renoult-Bayart frères et François Dillies-Piat, ainsi qu'un don de cent francs de M. E. Boulenger.

Ces généreux concours, dont on ne saurait trop louer les auteurs, sont une preuve manifeste que l'utilité du but que poursuit la société est comprise par tous ceux *qui ont occasion de l'étudier*. Ils sont la confirmation effective des paroles que M. Eugène Motte, président d'honneur de cette société, prononçait à la fin de son allocution à la dernière assemblée générale :

« Il faut faire vos efforts pour multiplier le nombre de vos membres honoraires. Je voudrais que la pensée de l'expansion de votre association vous suivît partout, dans les réunions de famille, d'amis, et que vous profitiez de toutes les occasions pour lui gagner de généreuses sympathies, afin de constituer une importante réserve capable de parer à toutes les éventualités. »

Institut technique roubaisien. — *Cours du soir.* — Voici, par ordre de mérite, les noms de ceux qui ont subi l'examen final devant les jurys spéciaux :

Peinture : 1er, Emile Wassemart ; 2e, Minet.

Filature : 1er, Georges Maghin ; 2e, Joseph Raphaël ; 3e, Louis Ketelers ; 4e, Louis Desfontaine ; 5e, Eug. Dericque.

Tissage : 1er, Lentenois ; 2e, Minet et Leman ; 4e, Quenche ; 5e, Descamps ; 6e, Dupraetre.

Electricité : 1er, Lentenois ; 2e, Minet ; 3e, Dilebois ; 4e, Petit ; 5e, Delcroix ; 6e, Julien Ketelers ; 7e, Duhamel.

Conducteurs : 1er, Lentenois ; 2e, Minet ; 3e, Legay ; 5e, Duhamel.

Tous les ouvriers et contre-maîtres ayant passé ces examens sont invités à la séance solennelle de clôture qui aura lieu le dimanche 24 juillet, à quatre heures du soir, à l'Institut technique ; on remettra les diplômes et les médailles à ceux qui ont obtenu le nombre de points voulu.

Une œuvre nouvelle déposée au musée de peinture. — Le ministre des Beaux-Arts vient d'autoriser le musée de l'École des Beaux-Arts de Roubaix à recevoir à titre de dépôt le tableau de M. Lunas, intitulé l'*Aspérvance*.

L'Union Commerciale de Roubaix et de ses canton a tenu son assemblée générale le 20 juin ; voici le compte-rendu qu'on nous communique :

« La séance est ouverte à neuf heures, sous la présidence de M. Wicart.

» Sont présents 150 membres environ.

» Il est déposé sur le bureau 20 nouvelles demandes d'adhésion.

« M. Wicart remercie les membres présents d'être venus aussi nombreux à la réunion. Puis, en quelques mots, il donne les grandes phases par lesquelles l'Union a passé depuis l'assemblée générale trimestrielle dernière, et il termine en donnant à tous l'espoir que les efforts des unions commerciales finiront par triompher, car elles comptent déjà 195,000 membres et elles travaillent pour la justice et le bon droit.

« M. Pratte-Buisine, secrétaire-général, donne ensuite lecture des comptes-rendus de l'assemblée générale trimestrielle de mars et des réunions du Comité depuis cette date, qui sont approuvés par l'assemblée.

» Sur la proposition de M. le Président, l'assemblée, à l'unanimité moins 3 voix, accepte de supprimer les paragraphes 2 de l'article 14 et 2 de l'article 19 des statuts relatifs aux amendes.

» M. le secrétaire général donne alors communication des mouvements des membres de l'Union depuis novembre 1897, époque à laquelle il a pris ses fonctions : « Au début 300 commerçants avaient accepté en principe la fondation de l'Union, mais lorsqu'il s'agit de se constituer en société, le 1er janvier 1898, 302 seulement acceptèrent de payer leur cotisation. Puis, l'Union vit ce nombre augmenter de 42 jusqu'à l'assemblée de mars et depuis le jour de cette réunion la société s'est encore accrue de 89 nouveaux membres, ce qui fait une augmentation de 131 sociétaires depuis le 1er janvier, au total 433 membres actifs au 14 juin.

» M. Pratte-Buisine prend ensuite comme base de sa petite causerie sur la nécessité de recruter de nouveaux adhérents les art. 1, 2, 3 et 4 des statuts de la société. Il entre à fond dans chacune des parties de ces articles et faisant appel aux commerçants sans distinction, demande l'union et la solidarité sans restriction. Il fait comprendre ensuite à quel point l'article des statuts, conçu ainsi qu'il suit, est d'une importance capitale pour tous : « Tous les membres de l'Union commerciale, par le fait même de leur adhésion, devront de préférence et par solidarité faire leurs achats chez les commerçants de la société ».

» Oui, dit-il, il faut que nous nous entraidions, que les plus grands en s'élevant élèvent les plus petits ; il faut envers et contre tous marcher la main dans la main. N'avons-nous pas des droits à défendre et à soutenir, ne sommes nous pas une classe laborieuse et travailleuse ? On menace de nous faire disparaître ; relevons la tête et réclamons bien haut notre place au soleil ».

» M. Charles Hache, trésorier, prenant à son tour la parole, explique, avec beaucoup de détails et beaucoup de précision, les raisons pour lesquelles il y aurait nécessité de compléter l'éducation commerciale de certains membres de l'Union par des conférences amicales et contradictoires. Chacune de ses démonstrations est clairement prouvée par l'à-propos de ses comparaisons.

» La proposition mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

» M. Wicart excuse ensuite MM. Guichard et Provoyeur, demandant l'ajournement de leur communication à la prochaine assemblée générale, pour complément de renseignements.

» M. Clément Florin, vice-président, est appelé à commenter ensuite les quelques chapitres les plus saillants de la brochure distribuée et faisant suite aux coopératives. Entrant de suite dans le cœur de la question, il réfute